

# **Archives départementales des Ardennes**

## **Bilan qualitatif de l'année 2013 et perspectives pour l'année 2014**

### **1 Événements marquants**

L'événement culturel majeur de l'année a été l'exposition *Papiers à musiques. Histoire de la musique dans les Ardennes de Guillaume de Machaut au Cabaret vert*, présentée à la Vitrine du Conseil général et aux Archives départementales du 5 octobre au 27 décembre 2013, et vue par 1454 visiteurs. Sa préparation, encadrée par un comité scientifique composé de musiciens et de musicologues, a demandé près d'une année de travail. Pour la première fois, le service a fait appel à un scénographe. Pourtant le montage s'est révélé très difficile en raison de la défaillance de l'entreprise retenue. Heureusement, un catalogue de belle facture a été publié qui gardera la mémoire de cette recherche inédite. Ce fut aussi l'occasion de tisser un partenariat constructif avec le Conservatoire à rayonnement départemental, et d'organiser deux concerts gratuits à la Basilique de Mézières et au Théâtre municipal de Charleville-Mézières.

Le plan de travail prévu pour la numérisation des registres matricules du recensement militaire a été pleinement atteint et même dépassé. Une campagne sur deux ans avait été envisagée pour couvrir la tranche 1891-1921, les registres antérieurs ayant été numérisés en 2010 et mis en ligne depuis 2011. Le montant du marché ainsi qu'une rallonge de crédits ont permis de réaliser sur une seule année l'opération, qui a par ailleurs bénéficié d'un important soutien de l'État dans le cadre du plan national de numérisation (DREST) et de l'appel à projets spécifique des Archives de France. La mise en ligne de ces 138 529 vues est prévue en 2014.

Tout au long de l'année, les Archives départementales ont été associées aux travaux du Comité départemental du Centenaire, en particulier pour sélectionner les dossiers candidats à la labellisation. Un état exhaustif des sources de la Grande Guerre conservées aux Archives départementales a été finalisé parallèlement, qui est déjà bien utilisé par les chercheurs.

La fin de l'année a été marquée par un incident entre cadres qui a impacté le service et aura des répercussions en 2014. Pour avoir agressé sur le lieu de travail la directrice et son adjointe, un second adjoint a été suspendu pour faute grave puis licencié. Le poste d'attaché de conservation chargé de la numérisation, du site Internet et des archives privées, est donc vacant.

### **2 Moyens financiers et humains**

Le budget global des Archives a connu une remarquable stabilité entre les deux exercices 2012 et 2013, puisque les dépenses totales s'élevaient l'an passé à 106 508 € et s'élèvent cette année à 107 058 €. L'exercice 2014 s'annonce plus difficile puisqu'une diminution de 20% des crédits a été annoncée par la collectivité.

La part du fonctionnement reste la plus importante et couvre les dépenses de numérisation, les contrats de maintenance (appareils de microfilmage et centrale de contrôle du climat) et les expositions. Depuis cette année, les achats de matériel de conservation préventive sont inscrits en section d'investissement et continuent à augmenter légèrement, conséquence d'une politique initiée en 2010 et qui a désormais atteint son rythme de croisière.

Comme chaque année depuis 2008 (à l'exception de l'année 2010), les Archives départementales ont bénéficié du soutien du plan national de numérisation, ainsi que des Archives de France, pour un montant total de 16 000 €.

L'effectif théorique des Archives départementales reste de 19 agents, même si l'organigramme affiche 20 postes. Le départ à la retraite en 2014 d'une assistante de conservation ne devrait ainsi pas être remplacé, puisqu'un agent de grade équivalent, arrivé en surnombre en 2012, devait la suppléer. La formation collective et pluriannuelle des agents à la conservation préventive a pris fin en 2012. Cette année, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à l'archivage électronique, grâce à une formation dispensée sur place pendant trois jours par l'Association des archivistes français.

### **3 Bâtiment**

Depuis plusieurs années, des opérations de conservation préventive sont menées dans les magasins afin d'améliorer les conditions de conservation et d'optimiser le stockage. L'opération 2013 s'est déroulée en janvier 2014 et a permis de traiter un magasin entier, consacré aux archives communales. Un nouveau mode de calcul, basé sur les données fournies par le logiciel métier Thot, permet en outre d'affiner le taux d'occupation du bâtiment. Doté d'une capacité de 19,4 kilomètres linéaires d'archives, il en contient actuellement 15,5 kml, soit un taux d'occupation de 80%. À un rythme d'accroissement annuel moyen de 500 mètres, la saturation est à prévoir à une échéance de 7 ans.

Par ailleurs, les locaux n'ont pas bénéficié de travaux de rénovation depuis les années 1980. Les espaces publics (salle de lecture, salle d'exposition, hall d'accueil) et les bureaux sont équipés de moquettes murales usagées ou de peintures défraîchies. Les effectifs ayant doublé depuis 1980, le nombre et l'organisation des espaces de travail ne sont plus adaptés aux besoins du service. Les conditions de conservation des archives ne répondent plus aux normes actuelles.

Votée par les élus au Budget Primitif 2014, l'élaboration d'un projet d'extension-rénovation des locaux est le premier objectif stratégique du service. Ce projet figure bien, au stade des études, dans la programmation 2014 de la Direction du patrimoine du Conseil général. Des crédits de paiement à hauteur de 20 000 € sont prévus. Une aide des Archives de France a été sollicitée.

En 2013, les principaux travaux de maintenance réalisés dans le bâtiment ont concerné la protection contre l'incendie et la sécurité générale des locaux. Des fuites récurrentes liées au système de climatisation de la salle de lecture demeurent non résolues.

### **4 Relations avec les services versants**

Le nombre de visites d'inspection et d'information se maintient au niveau élevé de l'an passé, soit 84 visites dont 29 dans les services du Conseil général. La charte d'archivage et de records management de la collectivité, appliquée en 2013 dans trois directions (Finances, Patrimoine, et Action culturelle, éducative et sportive) mobilise beaucoup d'énergie. Le travail engagé à la direction des Routes et Infrastructures aboutira en 2014, tandis qu'il devra être poursuivi à la direction des Solidarités. Un outil de communication autour de la charte a été conçu à destination des nouveaux arrivants au Conseil général.

Les services de l'État ne sont pas pour autant délaissés, les Archives départementales répondant toujours à leurs demandes d'assistance. Les efforts ont porté sur la rédaction de chartes d'archivage pour l'agence départementale des Ardennes de l'Office national des forêts, et pour la Chambre de commerce et d'industrie des Ardennes. Le nouveau préfet des Ardennes arrivé le 30 décembre 2013, visiblement sensible à la question des archives, souhaite mettre en place un plan d'archivage pour la préfecture et les sous-préfectures. L'intensification des relations avec les services de l'État est donc prévisible.

L'accent a été mis sur la formation des services à l'archivage. Il faut signaler tout particulièrement les six sessions de sensibilisation (incluant une visite des Archives) organisées pour 125 secrétaires de mairie, et les formations de 43 gestionnaires et personnels administratifs des collèges (formation désormais inscrite dans le plan académique de formation).

Les archives de 15 communes ont été inspectées en 2013, ainsi que celles d'une communauté d'agglomération et un établissement public de coopération intercommunale (syndicat d'électrification). Deux études notariales ont également été inspectées.

Ces visites permettent en particulier de mettre en place une réelle politique d'élimination, comme en témoigne le métrage linéaire des visas délivrés en 2013 (1 672 mètres linéaires, dont en interne aux Archives 10,4 mètres et 16 Mo - 309 fichiers numériques).

Le projet de mise en place d'un système d'archivage électronique aux Archives départementales a pris une tournure nouvelle au second semestre 2013. Tout au long de l'année, les Archives et la direction des Systèmes d'Information ont rencontré les principaux éditeurs de SAE (Maarch-Archimaine, Sicem, Naoned Systèmes et Ligeo Archives). Ce tour d'horizon a

montré à la DSI l'existence de SAE en production, lui a fourni des estimations de coût, et donné des exemples de scénarii de déploiement. En conséquence, la DSI a accepté de budgéter une somme de 50 000 € au Budget Primitif 2014 du Conseil général pour l'acquisition d'un SAE.

Dans le même temps, la Société publique locale X'Demat, à laquelle le Conseil général des Ardennes est adhérent depuis 2011, a choisi de proposer des services d'archivage électronique. Des réunions régulières ont permis aux DSI et aux DAD des départements membres de définir ensemble une offre d'archivage mutualisé dont la mise en œuvre interviendra en 2014.

Parallèlement, le projet initial de gestion électronique de documents de la collectivité s'est vu greffer un sous-projet émanant de la Maison départementale des personnes handicapées, dont le directeur souhaite dématérialiser totalement les dossiers individuels des usagers. Le projet dans lequel les Archives départementales sont actuellement engagées, en étroite collaboration avec la DSI et la MDPH, est donc un projet de dématérialisation et archivage électronique des dossiers individuels de la MDPH.

## 5 Fonds

### Fonds publics

Plus de 130 mètres d'archives publiques sont entrés aux Archives départementales en 2013. On signalera l'entrée de quelques pièces relatives à la plus ancienne abbaye des Ardennes, Notre-Dame de Mouzon, remontant au XVe siècle, et relatives à l'hospice et à la fabrique de l'église paroissiale de Mouzon des XVIIe et XVIIIe siècles.

Les versements les plus importants concernent les dossiers médicaux de la section ardennaise de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (1930-1993), les dossiers d'activités du centre de gestion de la fonction publique territoriale remontant à 1974, et les minutes et répertoires de quatre études notariales : Château-Regnault (1886-1932), Dom-le-Mesnil (1910-1935), Monthermé (1895-1937) et Tourteron (1701-1920).

Pour le reste, il s'agit essentiellement de documents produits par l'État : dossiers par communes des monuments historiques et établissements culturels versés par la préfecture (1920-2012), documents relatifs à la réglementation de la chasse et de la pêche remontant à 1955, enquêtes administratives de la police aux frontières versées par la direction départementale de la sécurité publique (1975-2009). Seize dépôts complémentaires d'archives communales ont été effectués, dont celui de Dom-le-Mesnil comprenant 42 plaques de verre réalisées par les Allemands pendant la Première Guerre mondiale et représentant les habitants de la commune. Cette entrée a donné lieu à une exposition virtuelle sur notre portail Internet (<http://archives.cg08.fr/article.php?laref=337&titre=les-domois-sous-l-occupation-il-y-a-100-ans->).

Les travaux de classement d'archives publiques en 2013 ont fait suite à des versements devant être revus ou complétés (conservations des hypothèques des Ardennes) et ont permis la résorption de vracs (conseils des prud'hommes de Charleville, Sedan et Fumay). Au total, 321 mètres ont été traités et dotés de 50 instruments de recherche analytiques saisis avec le logiciel métier Thot.

### Fonds privés

S'agissant des archives privées et iconographiques, l'année a été marquée par une collecte massive d'archives d'entreprises (376 mètres). Le fonds le plus remarquable est celui des Ardoisières de Rimogne, couvrant plus de 222 mètres et une ample période chronologique débutant en 1702. Il faut signaler également l'arrivée de deux autres fonds intéressants par leur qualité et leur volume, ceux de la Bonneterie des Ardennes (70 ml) et de l'entreprise de menuiserie Jeantils-Gillet (50 ml).

L'un des axes de collecte en 2013 a été l'histoire de la musique dans les Ardennes, en lien avec l'exposition, et a permis de collecter les archives de la Fédération musicale des Ardennes et de l'harmonie municipale Sainte-Cécile de Boulzicourt. A aussi été reçu le fonds audiovisuel privé d'un Carolopolitain, André L'Huillier, constitué de films cinéma de 9,5 et 16 mm sur des sujets

familiaux et des festivités ardennaises des années 1945 à 1960. À ces entrées extraordinaires il convient enfin d'ajouter l'accroissement de la bibliothèque des Archives évalué à 13,2 mètres.

Dans ce contexte, les choix de traitement des fonds ont porté naturellement sur la thématique musicale, avec le classement des archives de la Société philharmonique de Charleville et des harmonies municipales des Hautes-Rivières et de Boulzicourt. De plus, le principe du don au Département des archives privées des célèbres organistes Louis et Ernest Létrange, en dépôt au musée de l'Ardenne, a également été accepté et se concrétisera en 2014.

Au total, 13,3 mètres de fonds privés ont été inventoriés. De même, a été poursuivi le traitement régulier des ouvrages de bibliothèque, périodiques, documents figurés et pièces isolées entrées par voie extraordinaire.

Enfin, notre participation à l'opération nationale de la Grande Collecte, destinée à recueillir tous documents et objets sur la Première Guerre mondiale, a représenté un moment important pour le service. Organisée sur deux jours en novembre 2013 et prolongée jusqu'à présent, elle a permis d'accueillir 89 contributeurs, dont les histoires sont racontées sur le site <http://www.europeana1914-1918.eu/fr>. Parmi les documents les plus originaux : le fanion ornant la voiture de Georges Clémenceau en visite dans les Ardennes en 1918, un sabre allemand de 1870 ayant servi en 1914, ou encore l'album photographique d'un soldat témoignant des événements à la façon d'un reportage.

La campagne de restauration d'archives a porté en 2013 sur deux documents publics sélectionnés pour être présentés en 2014 lors d'une exposition sur le cadastre ancien (terrier de la seigneurie de Saint-Etienne-à-Arnes et plan d'abornement de Mesmont), et sur un ensemble de près de 2400 feuillets de minutes notariales. Un seul document privé a été restauré, à savoir un registre des délibérations du consistoire de l'église réformée de Sedan de 1615 à 1636.

## **6 Communication, diffusion, valorisation**

La fréquentation de notre portail Internet ouvert en 2009 a légèrement diminué en 2013, en l'absence de nouvelles mises en ligne d'état civil. Elle demeure néanmoins très importante, avec 377 450 visites annuelles, 3,3 millions de pages vues et 1 034 connexions par jour en moyenne.

L'administration du portail s'est professionnalisée grâce à l'installation d'un comité de rédaction, chargé de définir les modalités et la fréquence de mise à jour des rubriques. Pour accroître notre visibilité, une boîte de dialogue renvoyant vers le moteur de recherche national « Collections » a été mise en place, et toutes les notices concernant les fonds numérisés ont été actualisées dans le catalogue national des collections numérisées « Patrimoine numérique ».

L'année 2013 a inauguré la présence du service sur les réseaux sociaux via un compte Twitter ouvert en avril. À la fin de l'année, le compte était suivi par près de 400 abonnés.

Si l'événement culturel majeur a été l'exposition sur la musique, deux expositions de moindre envergure ont été organisées. Les manifestations culturelles récurrentes ont été poursuivies (journées portes ouvertes, journées européennes du patrimoine, conférences). On a participé pour la première fois aux Journées nationales de l'archéologie, coïncidant cette année avec la Journée internationale des archives, ainsi qu'à la Fête des voisins.

## **7 Publics**

La baisse de la fréquentation de la salle de lecture se poursuit (840 lecteurs inscrits en 2013 contre 862 en 2012). La part des généalogistes, toujours majoritaires, tend cependant à diminuer au profit d'une diversification croissante des sujets de recherche.

Au cours de l'année 2013, 12 705 documents ont été communiqués au public, chiffre lui aussi en baisse par rapport à l'an passé, mais qui concerne surtout les microfilms. Le nombre d'originaux communiqués, quant à lui, demeure stable.

L'activité du service éducatif poursuit sa progression ascendante. Durant l'année scolaire

2012-2013, 456 élèves ont été accueillis et sensibilisés aux archives (433 l'an passé).

## **8 Partenariats scientifiques nationaux et internationaux**

Les partenariats avec l'Université de Lille 3 (master Archivistique et monde du travail) et avec l'Institut national du patrimoine (formation initiale des conservateurs) se poursuivent.

Au plan associatif, si les relations demeurent privilégiées avec la Société d'histoire des Ardennes dont le siège est fixé aux Archives départementales et qui y organise ses conférences mensuelles, les liens avec les autres associations historiques se sont renforcés. Dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre, la directrice des Archives a réuni à plusieurs reprises toutes les associations historiques. Elle a surtout réussi à fédérer les trois principales (Société d'histoire des Ardennes, Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais, Terres Ardennaises) autour d'un double projet de colloque et d'ouvrage sur les Ardennes durant la Grande Guerre. Cette réalisation, labellisée par la Mission du Centenaire, est d'ailleurs pilotée et coordonnée par les Archives.

L'activité internationale des Archives départementales des Ardennes a pris une dimension inédite. Elle s'est structurée autour d'un projet de création d'une plateforme collaborative de ressources électroniques pour les archivistes. Associées aux Archives nationales du Luxembourg, ainsi qu'à des collègues belges, néerlandais et allemands, les Archives départementales ont soumis leur candidature dans le cadre du programme européen Leonardo da Vinci. Si les modalités de sélection des dossiers n'ont pas permis de le retenir (aucun projet en France ne concernait d'ailleurs de services d'archives), les partenaires envisagent cependant de déposer une nouvelle candidature en 2014 dans un cadre renouvelé (programme Erasmus+).